

MAIRIE DE BEVONS**DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE****N° 26/2026****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-six et le dix-neuf mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Mesdames DESCHASEAUX Marie, DESPREZ Brigitte, NINANNE Margot, RAMOS Nancy, STUTZINGER Tabatha, Messieurs DA PRATO Joël, HISLEN Vincent, HUSER Marc, THOMAS Frédéric

Absents excusés : Messieurs PIZOIRD Vincent, SCOTTI Patrick

Procurations : Monsieur PIZOIRD Vincent à Monsieur HUSER Marc, Monsieur SCOTTI Patrick à Madame RAMOS Nancy

Convocation et affichage : 13/05/2026

Secrétaire de séance : Vincent HISLEN

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

OBJET : TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOIRIES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux d'entretien de voiries sont nécessaires au bas du Quartier Saint-Michel, sur le chemin piétonnier entre la RD553 et le Chemin du Ravin de la Combe ainsi que des curages de caniveaux et le débroussaillage de l'ensemble des voies communales.

Monsieur le Maire présente les devis de l'entreprise ROULOC SERVICES pour un montant de 6080.00 € TTC pour l'entretien de la voirie et de 2160.00 € TTC pour le débroussaillage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Valide les devis de l'entreprise ROULOC SERVICES pour réaliser l'entretien de la voirie et le débroussaillage de l'ensemble des voies communales d'un montant de 8240.00 € TTC ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

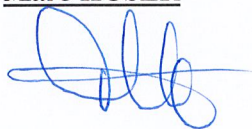
Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

BEVONS le 21 mai 2026,

Le Maire,

Marc HUSER



Le secrétaire

Vincent HISLEN

